



METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

BUDGETS ANNEXES DU TERRITOIRE DE

ISTRES OUEST PROVENCE

ooooo

COMPTE ADMINISTRATIF

2021

Table des matières

I LE BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU POTABLE ».....	5
1.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	6
1.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « CT5 - EAU POTABLE »	6
1.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES	7
1.2. LA DETTE DU BUDGET « CT5 - EAU POTABLE »	8
1.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU POTABLE »	9
1.3.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 -EAU POTABLE »	9
1.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU POTABLE » 10	
1.4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU POTABLE »	11
1.4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU POTABLE »	11
1.4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU POTABLE »	12
1.5. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « EAU POTABLE »	13
2.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	16
2.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »	16
2.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES	17
2.2. LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »	18
2.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »	19
2.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »	19
2.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT » 20	
2.4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »	21
2.4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 -ASSAINISSEMENT »	21
2.4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »	22
2.5. LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »	23
III LE BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES ».....	25

3.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	26
3.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »	26
3.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES	27
3.2. LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »	27
3.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »	28
3.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES » ..	28
3.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES » .	29
3.4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »	30
3.4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »	30
3.4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »	31
3.5. LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »	32
4.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	34
4.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »	34
4.1.1.1. AVANCEMENT DES PROGRAMMES	35
4.2. LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »	35
4.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE » ..	36
4.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »	36
4.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »	37
4.4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »	38
4.4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »	38
4.4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »	39
4.5. LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »	40
V LE BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »	41
5.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE	42

5.1.1	LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »	42
5.1.2.	AVANCEMENT DES PROGRAMMES	43
5.2.	LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »	43
5.3.	LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »	44
5.3.1	LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »	44
5.3.2.	LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »	45
5.4.	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »	46
5.4.1	LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »	46
5.4.2	LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »	47
5.5.	LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »	48

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par leurs seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes.

I LE BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU POTABLE »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'investissement :
 - le taux d'exécution en dépenses s'élève à **57 %**, et correspond à un total mandaté de **5 616.57 K€**.
 - le taux d'exécution en recettes s'élève à **36 %**, et correspond à un total de titres de **3 525.30 K€**.
 - les dépenses réelles représentent **5 357.96 K€** et les recettes réelles **2 052.38 K€**
- ✓ En section d'exploitation :
 - le taux d'exécution en dépenses s'élève à **31 %**, et correspond à un total mandaté de **1 768.12 K€**
 - le taux d'exécution en recettes s'élève à **70%**, et correspond à un total de titres de **3 943.26 K€**
- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme s'établit à **42 230.02 K€** dont **20 819.85 K€** restent à mandater sur les exercices 2022 et ultérieurs
- ✓ Il n'y a pas d'emprunt nouveau pour 2021.

Le tableau ci-après annonce les résultats de clôture :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
FONCTIONNEMENT	3 203,48	1 842,04	2 175,14	3 536,57
INVESTISSEMENT	-1 842,04		-2 091,27	-3 933,32
TOTAL	1 361,44	1 842,04	83,86	-396,74

Le budget « CT5 – Eau potable » enregistre un résultat de clôture 2021 à **– 396,74 K€** :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : **3 536.57 K€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **– 3 933,32 K€** ;
- ✓ Toutefois un emprunt en RAR de 2 500 K€ permet de ramener le résultat à 2 103.26 K€.

1.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2021 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

1.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET « CT5 - EAU POTABLE »

Dans le cadre du PPI relatif au budget annexe « CT5 – Eau potable », le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs de suivi de la programmation :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2021	Variation annuelle du volume	Mandaté 2021	Reste à financer au 31/12/2021	Durée de Résorption (en années)
38 130 020,00	175120 EA	38 130,02	20 482,53	0,00	3 762 680,32	16 719 851,02	5,44
4 100 000,00	215120 EA	4 100,00	4 100,00	0,00	-	4 100 000,00	
Total		42 230,02	24 582,53	0,00	3 762,68	20 819,85	5,44

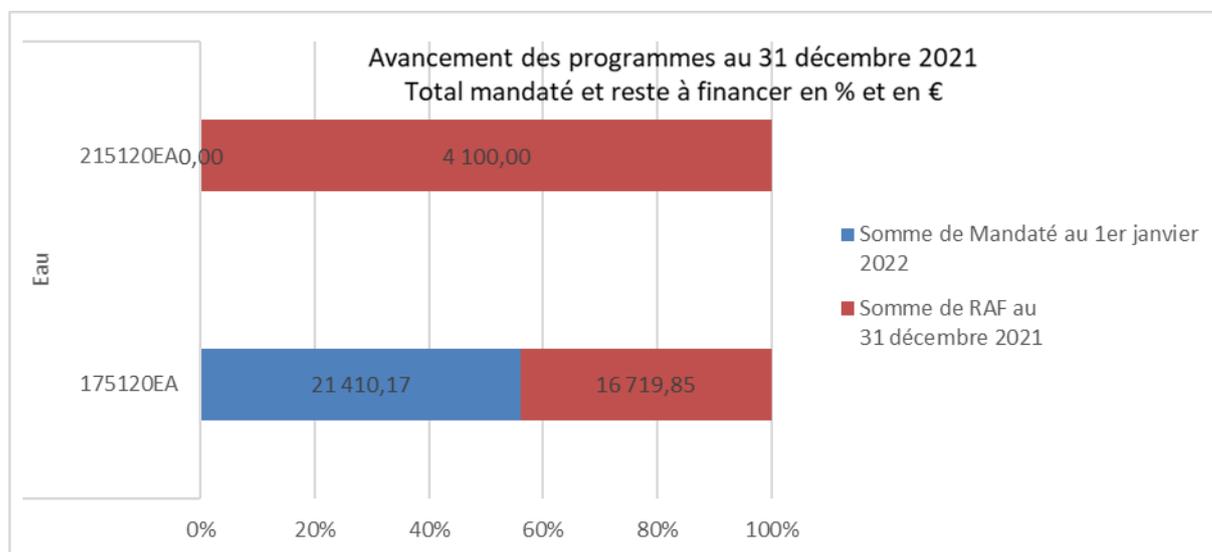
Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève au montant de 42 230.02 K€ et correspond à un unique programme intitulé « Eau ». Avec un montant restant à financer au 01/01/2021 de 24 582.53 K€, le reste à financer s'établit au 31 décembre 2021 à 20 819.85 K€

Cette autorisation de programme concerne les opérations suivantes :

- Extension, renouvellement et mise en conformité des réseaux et ouvrages d'eaux potables pour 30 143 K€
- Création d'un champ captant Ventillon pour 10 477.94 k€
- Schéma Directeur Adduction Eau Potable pour 322 K€
- Nouveau champ captant Miramas 1 833.33 k€
- Travaux conformités autonomie Miramas 1767 k€
- Sécurisation totale en eau territoire de GRANS 50 k€

La durée de résorption est de 5,44 ans.

1.1.2 AVANCEMENT DES PROGRAMMES



L'ensemble des autorisations de programme « EAU » affiche un taux de réalisation d'environ 55%.

Aucun paiement n'est intervenu sur l'AP 215120 EA.

Nouveau champ captant Miramas :

L'étude hydrogéologique et les dossiers réglementaires du projet de captage de Miramas Nord ont été notifiés au bureau d'étude le 03/11/21. L'avancement de l'étude n'a permis aucun paiement sur 2021

Interconnexion Istres Miramas :

L'étude pour l'interconnexion entre Miramas et Istres pour permettre la conformité de l'autonomie sur Miramas a été notifiée le 01/12/2021. L'avancement de l'étude n'a permis aucun paiement sur 2021

Sécurisation totale de Grans :

Le démarrage des travaux a été reportée en 2022.

L'opération « Extension, renouvellement, mise en conformité de réseaux et ouvrages » est programmée de 2017 à 2024. Le résiduel sera réalisé sur les années suivantes.

1.2. LA DETTE DU BUDGET « CT5 - EAU POTABLE »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget « CT5- Eau potable »

En k€	Stock de dette au 01/01/2021	Remboursement du capital de la dette en 2021	Intérêts de la dette en 2021	Emprunt nouveau 2021	Stock de dette au 31/12/2021
Volume	22 960,08	1 595,28	440,17	0,00	21 364,80

Le capital de la dette au 31/12/2021 s'élève à 21 364.80 K€. Aucun emprunt n'a été contracté en 2021.

1.3.LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU POTABLE »

1.3.1. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 -EAU POTABLE »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Recettes réelles	7 326,28	4 623,89	2 052,38	44%
Recettes d'équipement	5 000,31	2 781,85	210,34	8%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)		210,34	210,34	100%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	5 000,31	2 571,51	0,00	0%
Recettes financières	2 325,96	1 842,04	1 842,04	100%
10- Dotations, fonds divers,réserves	2 325,96	1 842,04	1 842,04	100%
024- Produits des cessions d'immobilisations				
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a
Recettes d'ordre	1 402,51	5 163,96	1 472,92	29%
021 - Virement de la section de fonctionnement		3 555,53	-	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 118,25	1 281,70	1 280,75	100%
041 - Opérations patrimoniales	284,26	326,73	192,16	59%
Total recettes d'investissement	8 728,78	9 787,85	3 525,30	36%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé				n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	8 728,78	9 787,85	3 525,30	36%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à 3 525.30 K€, soit un taux d'exécution de **36%** servant au remboursement de la dette et au financement des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de 2 052.38 K€, soit un taux d'exécution de **44 %**. Elles sont constituées d'une part 210.34 K€ de subvention de l'Agence d'Eau pour le financement des plans d'action destinés à la réduction des pertes en eau, d'autre part de l'affectation du résultat 2020 en 2021 pour un montant de 1 842.04 K€.
- ✓ Les recettes d'ordre sont réalisées à hauteur de 29% ; elles sont composées de 1 280.75 K€ au chapitre 040. Ce sont les recettes émanant d'un transfert de la section d'exploitation vers l'investissement suite aux amortissements payés en 2021. Les recettes au chapitre 041 sont liées aux intégrations d'opérations d'équipement exécutées sur l'Etat Spécial de Territoire et remboursées par le budget annexe « CT5 - Eau potable.

1.3.2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU POTABLE »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Dépenses réelles	4 923,74	7 552,37	5 357,96	71%
Dépenses d'équipement	3 429,17	5 852,37	3 762,68	64%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-	n/a
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	n/a
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	n/a
23 - Immobilisations en cours	-	-	-	n/a
Opérations d'équipement	3 429,17	5 852,37	3 762,68	64%
Dépenses financières	1 494,57	1 700,00	1 595,28	94%
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 494,57	1 700,00	1 595,28	94%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a
Dépenses d'ordre	321,12	393,44	258,61	66%
040 - Opérations de transfert entre sections	36,87	66,71	66,45	100%
041 - Opérations patrimoniales	284,26	326,73	192,16	59%
Total dépenses d'investissement	5 244,86	7 945,81	5 616,57	71%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	5 325,96	1 842,04		0%
Total des dépenses d'investissement cumulées	10 570,83	9 787,85	5 616,57	57%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **5 616.57 K€**, soit un taux d'exécution de **57%**.
- ✓ Les dépenses réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **5 357.96 K€**, soit un taux d'exécution de **71 %**.

Les dépenses réelles d'investissement se décomposent en opérations d'équipement pour 3 762.68 K€ et en dépenses financières (remboursement du capital de la dette) pour 1 595.28 K€.

Les principales opérations d'équipement sont les suivantes :

- ✓ Extension, renouvellement et mise en conformité des réseaux et ouvrages d'eaux potables pour 3 683.42 K€
- ✓ Schéma Directeur Adduction Eau Potable pour 79.25 K€

Les dépenses d'ordre sont réalisées à hauteur de 258.61 K€. Elles se déclinent de la manière suivante :

- ✓ 66.45 k€ dont 29.98 K€ suite au réaménagement de la dette en 2021 et 36.46K€ de quote-part de subvention.
- ✓ 192.16 K€ qui émanent des remboursements effectués du Budget Eau potable vers l'Etat Spécial de Territoire.

1.4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU POTABLE »

1.4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU POTABLE »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Recettes réelles	3 962,84	4 228,24	3 876,81	92%	-2%
Recettes de gestion courante	3 962,84	4 226,03	3 876,81	92%	-2%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 922,36	4 211,03	3 868,42	92%	-1%
74 - Dotations et participations				n/a	n/a
75 - Autres produits de gestion courante	40,03	15,00	8,34	56%	-79%
013-Atténuation des charges	0,45		0,05	n/a	-89%
Autres recettes de fonctionnement	0,00	2,20	0,00	0%	n/a
76-Produits financiers	-	-	-	n/a	n/a
77 - Produits exceptionnels		2,20		0%	n/a
Recettes d'ordre	36,87	66,71	66,45	100%	80%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	36,87	66,71	66,45	100%	80%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total recettes de fonctionnement	3 999,70	4 294,95	3 943,26	92%	-1%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	860,37	1 361,44		0%	-100%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	4 860,07	5 656,38	3 943,26	70%	-19%

- ✓ Le total des recettes d'exploitation s'élève à **3 943.26 k€**, soit un taux d'exécution de **70%** en baisse de 19% par rapport à 2020.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **3 876.81 K€**, soit un taux d'exécution de **92%** en diminution de **2 %** par rapport à 2020.

La principale recette est constituée des produits des services, du domaine et des ventes diverses qui représentent près de 99% des recettes réelles pour un montant de 3 868.42 K€ (surtaxe) avec un taux d'exécution de 92% en baisse de 1% par rapport à 2020.

Une partie de cette baisse est liée au départ à la retraite d'un agent mis à disposition auprès de SUEZ pour lequel nous percevons la participation au titre des tickets restaurant.

1.4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - EAU POTABLE »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Dépenses réelles	538,35	819,16	487,37	59%	-9%
Dépenses de gestion courante	61,64	134,29	14,70	11%	-76%
011 - Charges à caractère général	13,86	81,10	9,98	12%	-28%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	47,78	53,00	4,72	9%	-90%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)		0,19	0,00	1%	n/a
Autres dépenses de fonctionnement	476,71	684,87	472,67	69%	-1%
66 - Charges financières	448,99	574,87	448,80	78%	0%
67 - Charges exceptionnelles	27,72	110,00	23,87	22%	-14%
68 - provisions	-	-	-	n/a	n/a
Dépenses d'ordre	1 118,25	4 837,23	1 280,75	26%	15%
023 - Virement à la section d'investissement		3 555,53		0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 118,25	1 281,70	1 280,75	100%	15%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	1 656,59	5 656,38	1 768,12	31%	7%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-	n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	1 656,59	5 656,38	1 768,12	31%	7%

- ✓ Le total des dépenses d'exploitation s'élève à 1 768.12 K€, avec un taux d'exécution de 31 % et varie de + 7% par rapport à 2020.
- ✓ Les dépenses réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **487.37 K€**, soit un taux d'exécution de **59 %** en diminution de **-9%** par rapport à 2020.
- ✓ La baisse de -28 % au chapitre 011 concerne les comptes suivants :
 - Compte 627 : frais de dossiers de dette car il n'y a pas eu d'emprunt en 2021 ;
 - Compte 617 Etudes et recherche suite au solde de conventions d'études et recherches arrivées à caducité.
- ✓ La diminution de 14% au chapitre 67 par rapport à 2020 est due à une baisse des intérêts moratoires ainsi que des titres annulés sur exercices antérieurs.
- ✓ Les dépenses réelles d'exploitation sont constituées à hauteur de 3% de dépenses de gestion courante (soit 14.70 K€) dont 1% de dépenses de personnel (4.72 K€), 2% de charges à caractère général et 97% d'autres dépenses de fonctionnement dont 92% de charges financières (448.80 K€).
- ✓ Les charges de personnel sont en baisse de - 90% par rapport à 2020. Cette diminution est liée au départ à la retraite d'un agent mis à disposition par la Métropole auprès de SUEZ.
- ✓ Augmentation d'opération d'ordre entre section lié aux écritures d'amortissement 2021 des biens acquis durant l'exercice 2020.

1.5. LES EPARGNES DE L'ACTIVITE « EAU POTABLE »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget « EAU POTABLE » :

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité de la dette : celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2020	CA 2021
Budget Annexe Eau potable	<i>Recettes de gestion courante</i>	3 962,84	3 876,81
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	61,64	14,70
	Epargne de gestion courante (EBG)	3 901,20	3 862,11
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	98%	100%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,00	0,00
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	25,51	32,50
	Résultat exceptionnel large	-25,51	-32,50
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	3 875,69	3 829,61
	Taux d'épargne de gestion	98%	99%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	451,20	440,17
	<i>Recettes réelles</i>	3 962,84	3 876,81
	<i>Dépenses réelles</i>	538,35	487,37
	Epargne brute (EBE)	3 424,49	3 389,44
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	86%	87%
	<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	1 494,57	1 595,28
	<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	7 651,93	4 168,01
	Epargne nette (ENE)	1 929,93	1 794,16
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	49%	46%

L'épargne de gestion courante (EBG) : est constituée par la différence entre les recettes et les dépenses de gestion courante, hors intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante et permet de mesurer les marges de manœuvre dans le fonctionnement quotidien d'un budget

En 2021, elle en légère diminution par rapport à 2020 (-39 K€) mais elle reste importante sur l'exercice et son taux est en augmentation de +2% du fait du faible montant de dépenses de gestion courante.

L'épargne de gestion : est constituée de l'épargne de gestion courante, assortie du résultat exceptionnel. En 2021, le taux de cette épargne est de l'ordre de 99 %, légèrement inférieur à celui de l'épargne de gestion courante, ce qui signifie que les résultats exceptionnels sont à la marge et impactent peu l'épargne de gestion de ce budget.

L'épargne brute : (ou capacité d'autofinancement brute) est l'indicateur le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité. Elle constitue la ressource interne dont dispose le budget pour financer les investissements (rembourser les emprunts existants et/ou investir), mais elle est aussi un indicateur d'aisance de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à « excédent » de recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Elle répond à une obligation légale de couvrir le montant du remboursement de la dette existante. C'est le cas pour le budget « Eau » où le montant de l'épargne brute de 3 389.44 K€ couvre largement le montant du capital des emprunts à rembourser de 1 595.28 K€ en 2021. Par rapport à 2020, l'épargne brute est en légère diminution, mais son taux de 87 % reste relativement stable par rapport à 2020.

L'épargne nette est le montant de l'épargne qu'il reste une fois que les emprunts ont été remboursés. Cette épargne est utilisée pour financer les autres investissements. Elle doit toutefois tenir compte du profil de remboursement de la dette. Plus les remboursements de la dette sont élevés, moins l'épargne dette sera disponible pour le reste des investissements.

Pour ce budget, l'épargne nette est en diminution de 136 K€, passant de 49 % en 2020 à 46 % en 2021, ce qui se traduit par une augmentation de la dette à rembourser au détriment des autres investissements.

Enfin, Le fonds de roulement reste positif mais en nette diminution par rapport à 2020. Il correspond à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables du bilan. Il vise à compenser les décalages entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses.

En conclusion, les ratios financiers pour le budget « Eau » affichent un budget en situation financière correcte. Le recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire en 2021.

II LE BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'investissement :
 - le taux d'exécution en dépenses s'élève à **64 %**, et correspond à un total mandaté de **20 960.72 K€**.
 - le taux d'exécution en recettes s'élève à **42 %**, et correspond à un total de titres de **13 813.93 K€**.
 - les dépenses réelles représentent **18 951.72 K€** et les recettes réelles **10 418.61 K€**

- ✓ En section d'exploitation :
 - le taux d'exécution en dépenses s'élève à **28 %**, et correspond à un total mandaté de **2 756.59 K€**.
 - le taux d'exécution en recettes s'élève à **83 %**, et correspond à un total de titres de **8 197.28 K€**.

- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme s'établit à **82 528 K€** dont **39 815.44 K€** restent à mandater sur les exercices 2022 et ultérieurs.

- ✓ L'emprunt nouveau souscrit en **2021** s'élève à **3 000 K€**.

Le tableau ci-après annonce les résultats de clôture :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
FONCTIONNEMENT	6 485,35	6 119,14	5 440,69	5 806,90
INVESTISSEMENT	-9 119,14	0,00	-7 146,79	-16 265,93
TOTAL	-2 633,79	6 119,14	-1 706,10	-10 459,03

Le budget annexe « CT5 – Assainissement » enregistre un résultat de clôture 2021 à **- 10 459,03 K€** :

- ✓ Résultat de la section d'exploitation : **5 806.90 K€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **- 16 265,93 K€** ;
- ✓ Toutefois un emprunt en RAR de **12 000 K€** ainsi qu'une subvention d'investissement de **14.23 K€** ramènent ce résultat à **1 555.19 K€**.

2.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2021 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

2.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du budget annexe « CT5 - Assainissement » avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2021	Variation annuelle du volume	Mandaté 2021	Reste à financer au 31/12/2021	Durée de Résorption (en années)
74 765 K€	175110 ASS	74 764,66	48 240,26	0,00	13 579,48	34 660,78	3,55
2 680 K€	195110 ASS	2 680,00	2 680,00	0,00	0,00	2 680,00	
3 000 K€	2015110 ASS	3 000,00	3 000,00	0,00	2 599,47	400,53	1,15
2 083 K€	2115110 ASS	2 083,33	2 083,33	0,00	9,20	2 074,13	
	Total	82 528,00	56 003,59	0,00	16 188,15	39 815,44	4,7

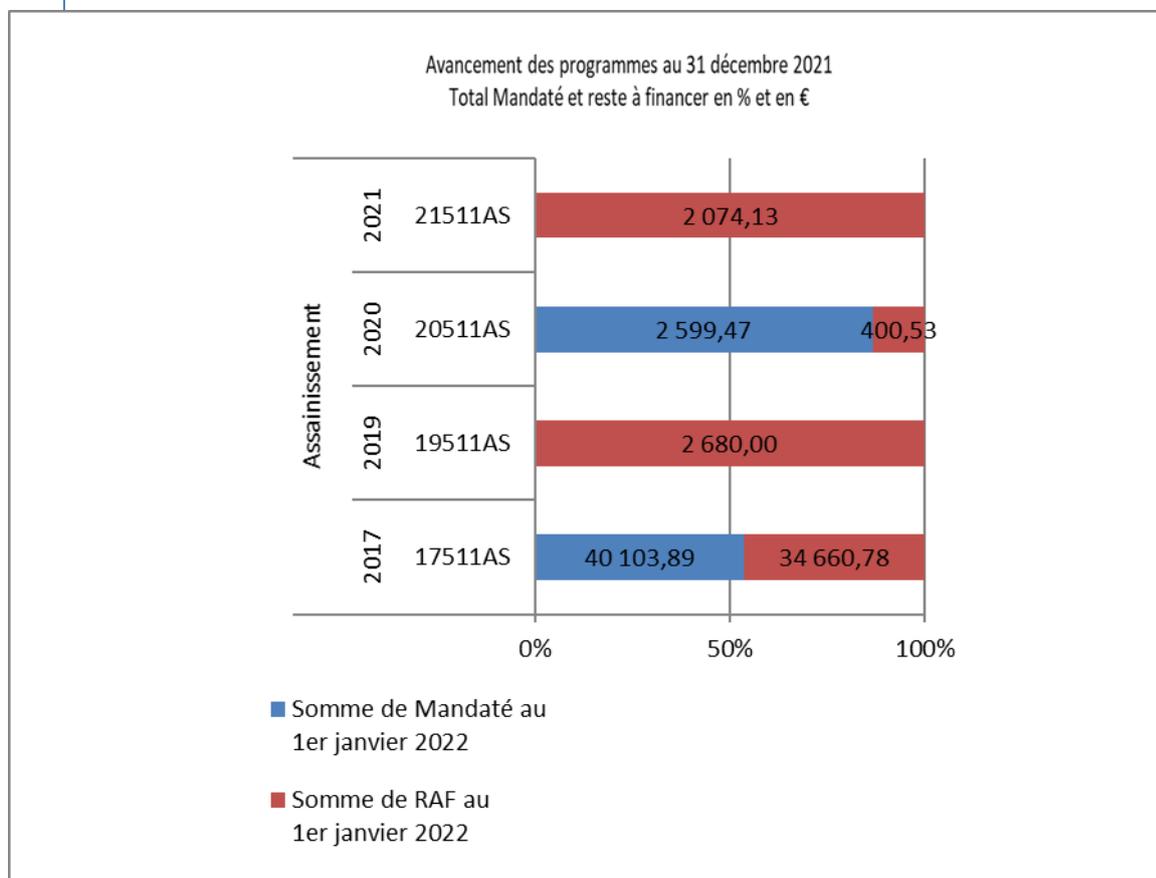
Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 82 528 K€ et se traduit au travers 4 programmes intitulé « Assainissement ». Avec un montant restant à financer au 31/12/2021 de 39 815.44 K€, le reste à financer sera à répartir sur l'exercice 2022 et ultérieurs

Ces autorisations de programme concernant les opérations suivantes :

- Construction nouvelle STEP de FOS SUR MER pour 14 442.23 K€ ;
- STEP de RASSUEN à ISTRES pour 13 450 K€ ;
- Renforcement capacité STEP de MIRAMAS pour 1 750 K€ ;
- Extension, renouvellement et mise en conformité des réseaux d'assainissement pour 41 168.00 K€ ;
- Construction du PR de MIRAMAS/SAINT CHAMAS pour 2 680 K€ ;
- STEP de PORT SAINT LOUIS DU RHONE pour 3 000 K€.

La durée de résorption est de **4,7 ans**.

2.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES



L'autorisation de programme 17511AS affiche un taux de réalisation de 54 %, le reste à financer s'élève à 34 660.78K€. Ce programme regroupe les opérations suivantes avec des échéanciers de paiement répartis de 2017 à 2025 :

« Extension, renouvellement, mise en conformité de réseaux et ouvrages »

« Construction d'une nouvelle STEP à Fos-sur-Mer »

« Travaux sur la STEP de Rassuen »

« Renforcement de la capacité STEP Miramas-St Chamas »

Le résiduel de crédits de paiement relatif à ces opérations sera réalisé sur les années suivantes.

L'autorisation de programme 19511AS affiche un taux d'exécution nul, le reste à financer s'élève à 2 680 K€. Les travaux de la STEP de Miramas- St Chamas ont été retardés suite à la relance des procédures d'autorisations accordées par le Domaine Public Maritime arrivées à caducité

L'autorisation de programme 20511AS affiche un taux de réalisation de 87%, le reste à financer s'élève à 2 074.13 K€. Une moins-value est à constater sur le coût lié à l'opération « Acquisition STEP de Port-Saint-Louis du Rhône ».

L'autorisation de programme 21511AS affiche un taux de réalisation de 0.44%, le reste à financer s'élève à 400 53 K€. Le faible taux d'avancement est dû à des études complémentaires et des retards liés aux procédures de consultation qui nous ont conduits à décaler le démarrage de la STEP de Cornillon et du Schéma directeur des eaux usées.

2.2. LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget « ASSAINISSEMENT » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2021	Remboursement du capital de la dette en 2021	Intérêts de la dette en 2021	Emprunt nouveau 2021	Stock de dette au 31/12/2021
Volume	32 926,41	2 763,57	820,45	3 000,00	33 162,85

Le capital de la dette au 31/12/2021 d'élève à 33 162,85 K€. Un emprunt de 3 000 K€ a été contracté.

2.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

2.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Recettes réelles	12 520,19	22 458,85	10 418,61	46%
Recettes d'équipement	3 272,68	16 339,71	4 299,47	26%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	272,68	1 266,70	1 299,47	103%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	3 000,00	15 073,02	3 000,00	20%
21--Immobilisation corporelles				
Recettes financières	9 247,51	6 119,14	6 119,14	100%
10- Dotations, fonds divers,réserves	9 247,51	6 119,14	6 119,14	100%
024- Produits des cessions d'immobilisations				
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a
Recettes d'ordre	2 970,43	10 351,16	3 395,32	33%
021 - Virement de la section de fonctionnement		6 407,57		0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 469,22	1 723,13	1 722,75	100%
041 - Opérations patrimoniales	1 501,22	2 220,45	1 672,57	75%
Total recettes d'investissement	15 490,62	32 810,01	13 813,93	42%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé				n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	15 490,62	32 810,01	13 813,93	42%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à **13 813.93 K€**, soit un taux d'exécution de 42 % servant au remboursement de la dette et au financement des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **10 418.61 K€**, soit un taux d'exécution de **46 %** avec un emprunt de 3 000 K€ sur 2021 et des subventions d'équipement de l'Agence de l'Eau pour le financement de la construction de la STEP de Fos ainsi que des travaux de réduction de pollution sur l'ensemble du territoire Istres-Ouest Provence.
- ✓ Les recettes financières au chapitre 10 compte 1068 correspondent à l'affectation du résultat de l'exercice 2020.
- ✓ Les principales recettes d'investissement sont les recettes d'ordre qui représentent 25%, l'affectation du résultat pour 44%, les subventions pour 9% et l'emprunt pour 22%. Un emprunt en RAR est prévu pour un montant de 12 000 K€.
- ✓ Les recettes d'ordre au chapitre 040 correspondent au transfert de la section d'exploitation vers l'investissement suite aux amortissements payés en 2021.
- ✓ Les recettes au chapitre 041 sont liées aux intégrations d'opérations d'équipement exécutées sur l'Etat Spécial de Territoire et remboursées par le Budget annexe Assainissement.

2.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Dépenses réelles	13 594,02	21 132,97	18 951,72	90%
Dépenses d'équipement	10 788,24	18 268,97	16 188,15	89%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-	n/a
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	n/a
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	n/a
23 - Immobilisations en cours	-	-	-	n/a
Opérations d'équipement	10 788,24	18 268,97	16 188,15	89%
Dépenses financières	2 805,78	2 864,00	2 763,57	96%
13-Subventions d'investissement	37,50			n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 768,28	2 864,00	2 763,57	96%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a
Dépenses d'ordre	1 805,73	2 557,90	2 009,00	79%
040 - Opérations de transfert entre sections	304,52	337,45	336,43	100%
041 - Opérations patrimoniales	1 501,22	2 220,45	1 672,57	75%
Total dépenses d'investissement	15 399,75	23 690,87	20 960,72	88%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	9 247,51	9 119,14		0%
Total des dépenses d'investissement cumulées	24 647,26	32 810,01	20 960,72	64%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **20 960.72 K€**, soit un taux d'exécution de **64 %**.
- ✓ Les dépenses réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **18 951.72 K€**, soit un taux d'exécution de **90 %**.

Les dépenses réelles d'investissement sont réparties à hauteur de 16 188.15 K€ en opérations d'équipement et 2 763.57 € en dépenses financières (remboursement du capital de la dette).

Les principales opérations d'équipement sont :

- Travaux sur divers réseaux d'assainissement pour un montant de 8 184.72 K€
- Construction STE de Fos pour 5 263.92 k€.
- Travaux sur le tour de l'étang à Istres pour 1 862 k€
- Acquisition STEP de Port St Louis 2 600 k€

2.4.LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

2.4.1 LES RECETTES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Recettes réelles	6 207,41	9 152,09	7 860,85	86%	27%
Recettes de gestion courante	6 206,40	9 149,58	7 860,85	86%	27%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 837,34	8 665,50	7 319,16	84%	25%
74 - Dotations et participations	348,41	407,24	536,42	132%	54%
75 - Autres produits de gestion courante	20,66	76,84	5,27	7%	-74%
013-Atténuation des charges				n/a	n/a
Autres recettes de fonctionnement	1,00	2,52	0,00	0%	-100%
76-Produits financiers		-	-	n/a	n/a
77 - Produits exceptionnels	1,00	2,52		0%	-100%
Recettes d'ordre	304,52	337,45	336,43	100%	10%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	304,52	337,45	336,43	100%	10%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total recettes de fonctionnement	6 511,92	9 489,54	8 197,28	86%	26%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	2 439,19	366,21		0%	-100%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	8 951,12	9 855,75	8 197,28	83%	-8%

- ✓ Le total des recettes d'exploitation s'élève à **8 197.28k€**, soit un taux d'exécution de **83%** et diminue de **-8 %** par rapport à 2020.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **7 860.85 k€**, soit un taux d'exécution de **86 %** en augmentation de **27 %** par rapport à 2020.

La principale recette est constituée des produits des services, du domaine et des ventes diverses qui représentent près de 86% des recettes réelles pour un montant de 7 319.16 k€ au chapitre 70 soit un taux d'exécution de 84% en augmentation de 25% par rapport à 2020. Ces produits se composent de la surtaxe sur l'assainissement (6 530 k€), la participation à l'assainissement collectif (789.40 k€).

A ces recettes viennent s'ajouter au chapitre 74 la prime à l'épuration pour (478.42 k€) et une subvention de l'Agence de l'Eau d'un montant de 58 K€ pour le financement d'un poste de technicien.

Les recettes d'ordre au chapitre 042 sont réalisées à hauteur de 36.43 K€ et correspondent pour 302 K€ à une subvention d'investissement virée au compte de résultat et pour 34K€ à un réaménagement de la dette.

2.4.2 LES DEPENSES D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Dépenses réelles	996,55	1 725,05	1 033,85	60%	4%
Dépenses de gestion courante	96,55	526,41	99,67	19%	3%
011 - Charges à caractère général	96,54	496,40	99,67	20%	3%
012 - Charges de personnel et frais assimilés				#DIV/0!	n/a
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	30,01	0,00	0%	-100%
Autres dépenses de fonctionnement	900,00	1 198,63	934,17	78%	4%
66 - Charges financières	866,58	988,63	813,41	82%	-6%
67 - Charges exceptionnelles	33,42	210,00	120,77	58%	261%
68 - provisions	-	-	-	n/a	n/a
Dépenses d'ordre	1 469,22	8 130,71	1 722,75	21%	17%
023 - Virement à la section d'investissement		6 407,57		0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 469,22	1 723,13	1 722,75	100%	17%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	2 465,77	9 855,75	2 756,59	28%	12%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-	n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	2 465,77	9 855,75	2 756,59	28%	12%

- ✓ Le total des dépenses d'exploitation s'élève à **2 756.59 K€**, soit un taux d'exécution de **28 %** en augmentation de **12 %** par rapport à 2020.
- ✓ Les dépenses réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **1 033.85 k€**, soit un taux d'exécution de **60 %**, en augmentation de **4%** par rapport à 2020.

Les dépenses réelles d'exploitation sont principalement des charges à caractère général à hauteur de 4% (soit 99.67 k€) et pour 30% de charges financières (813.41 k€) et 4% de charges exceptionnelles (120.77 k€).

L'augmentation du chapitre 67 est liée principalement au paiement d'intérêts moratoires facturés par les entreprises et à des écritures relatives à des titres annulés sur exercice antérieur.

L'augmentation de 17% des dépenses d'ordre est liée aux amortissements 2021 des biens acquis en 2020.

2.5. LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ASSAINISSEMENT »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget annexe « CT5 - Assainissement » :

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité de la dette : celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2020	CA 2021
Budget Annexe Assainissement	<i>Recettes de gestion courante</i>	6 206,40	7 860,85
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	96,55	99,67
	Epargne de gestion courante (EBG)	6 109,86	7 761,18
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	98%	99%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	1,00	0,00
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	16 K€	113,72
	Résultat exceptionnel large	-15,47	-113,72
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	6 094,39	7 647,46
	Taux d'épargne de gestion	98%	97%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	883,54	820,45
	<i>Recettes réelles</i>	6 207,41	7 860,85
	<i>Dépenses réelles</i>	996,55	1 033,85
	Epargne brute (EBE)	5 210,86	6 827,01
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	84%	87%
	<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	2 768,28	2 763,57
	<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	494,58	6 119,14
	Epargne nette (ENE)	2 442,58	4 063,44
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	39%	52%

L'épargne de gestion courante (EBG) : est constituée par la différence entre les recettes et les dépenses de gestion courante, hors intérêts de la dette. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante et permet de mesurer les marges de manœuvre dans le fonctionnement quotidien d'un budget

En 2021, elle en nette hausse par rapport à 2020 (+1 651 K€) Son taux est en augmentation de 1% du fait du faible montant de dépenses de gestion courante.

L'épargne de gestion : est constituée de l'épargne de gestion courante, assortie du résultat exceptionnel. En 2021, le taux de cette épargne est de l'ordre de 97%, légèrement inférieur à celui de l'épargne de gestion courante, ce qui signifie que les résultats exceptionnels sont à la marge et impactent peu l'épargne de gestion de ce budget.

L'épargne brute : (ou capacité d'autofinancement brute) est l'indicateur le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité. Elle constitue la ressource interne dont dispose le budget pour financer les investissements (rembourser les emprunts existants et/ou investir), mais elle est aussi un indicateur d'aisance de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à « excédent » de recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Elle répond à une obligation légale de couvrir le montant du remboursement de la dette existante. C'est le cas pour le budget « Assainissement » où le montant de l'épargne brute de 6 827.01 K€ couvre largement le montant du capital des emprunts à rembourser de 2 763.57 K€ en 2021. Par rapport à 2020, l'épargne brute est en nette augmentation (+ 1616 K€), son taux de 87 % est également en hausse de +3% par rapport à 2020.

L'épargne nette est le montant de l'épargne qu'il reste une fois que les emprunts ont été remboursés. Cette épargne est utilisée pour financer les autres investissements. Elle doit toutefois tenir compte du profil de remboursement de la dette. Plus les remboursements de la dette sont élevés, moins l'épargne dette sera disponible pour le reste des investissements.

Pour ce budget, l'épargne nette est en augmentation de 1 621 K€, passant de 39 % en 2020 à 52 % en 2021, ce qui se traduit par une diminution de la dette à rembourser en faveur des autres investissements.

Enfin, Le fonds de roulement est en hausse de +5 625 K€ par rapport à 2020. Il correspond à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables du bilan. Il vise à compenser les décalages entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses.

En conclusion, les ratios financiers pour le budget « Assainissement » affichent un budget en situation financière correcte. Le recours à l'emprunt a toutefois été nécessaire en 2021 pour la poursuite des investissements.

III LE BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'investissement :
 - le taux d'exécution en dépenses s'élève à **26 %**, et correspond à un total mandaté de **949.25K€**.
 - le taux d'exécution en recettes s'élève à **43 %**, et correspond à un total de titres de **1 554.38 k€** ;
 - les dépenses réelles représentent **347.98€** et les recettes réelles **129.04 K€** .

- ✓ En section de fonctionnement :
 - le taux d'exécution en dépenses s'élève à **45 %**, et correspond à un total mandaté de **1 906 K€**
 - le taux d'exécution en recettes s'élève à **95%**, et correspond à un total de titres de **3 964.50 K€** .

- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme s'établit à **2 359.28 K€** dont **2 037.98 K€** restent à mandater sur les exercices 2022 et ultérieurs

- ✓ Aucun emprunt depuis 2017.

Le tableau ci-après annonce les résultats de clôture :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
FONCTIONNEMENT	2 524,78	67,72	-398,57	2 058,50
INVESTISSEMENT	-67,72	0,00	672,86	605,14
TOTAL	2 457,06	67,72	274,29	2 663,63

Le budget annexe « CT5 – ENTREPRISES » enregistre un résultat de clôture 2021 à **2 663.63 K€** :

- ✓ Résultat de la section de fonctionnement **2 058.50 K€** ;
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **605.14 K€**

3.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2021 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

3.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Budget annexe « CT5 - ENTREPRISES » avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2021	Variation annuelle du volume	Mandaté 2021	Reste à financer au 31/12/2021	Durée de Résorption (en années)
80 038,71	17501 A EN	80,04	46,64	0,00	2 667,96	43,97	0,02
2 279 244,14	17501 B EN	2 279,24	2 018,32	0,00	24 313,89	1 994,00	0,08
	Total	2 359,28	2 064,96	0,00	26,98	2 037,98	0,10

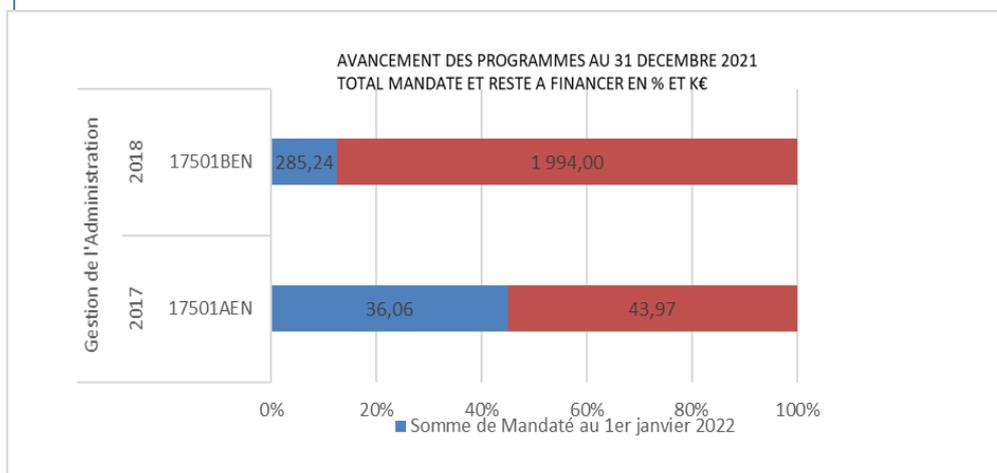
Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève à 2 359.28 K€ et se traduit au travers d'un seul programme intitulé « Gestion de l'administration », avec un montant restant à financer au 31/12/2021 de 2 037.98 K€.

Ces autorisations de programme concernent les opérations suivantes :

- Réalisation, aménagement et réhabilitation de bâtiments ;
- Acquisition de matériels, mobiliers, véhicules et autres.

La durée de résorption est de **0.10 ans**.

3.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES



3.2. LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du Budget annexe « CT5 - Entreprises » :

En k€	Stock de dette au 01/01/2021	Remboursement du capital de la dette en 2021	Intérêts de la dette en 2021	Emprunt nouveau 2021	Stock de dette au 31/12/2021
Volume	2 885,91	320,99	57,05	0,00	2 564,92

Le capital de la dette au 31/12/2021 d'un montant de 2 564.92 K€.

3.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »

3.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Recettes réelles	166,39	113,72	129,04	113%
Recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	n/a
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)				n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)				n/a
21--Immobilisation corporelles				
Recettes financières	166,39	113,72	129,04	113%
10- Dotations, fonds divers,réserves	106,22	67,72	67,72	100%
165-Dépôts et cautionnements reçus	21,46	7,00	22,48	321%
024- Produits des cessions d'immobilisations				
27 - Autres immobilisations financières	38,71	39,00	38,84	100%
Recettes d'ordre	325,44	3 537,83	1 425,34	40%
021 - Virement de la section de fonctionnement		2 097,13		0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	325,44	1 440,70	1 425,34	99%
041 - Opérations patrimoniales				n/a
Total recettes d'investissement	491,83	3 651,55	1 554,38	43%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé				n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	491,83	3 651,55	1 554,38	43%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à **1 554.38 K€**, soit un taux d'exécution de **43%** servant aux remboursements de la dette et aux financements des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **129.04 K€**, soit un taux d'exécution de **113%**.
- ✓ Pas d'emprunt contracté en 2021.

Les principales recettes d'investissement sont les amortissements qui représentent 91.70% des recettes totales, l'affectation du résultat pour 4.35%, les dépôts et cautionnements pour 1.45% et les créances sur collectivités publiques pour 2.50%.

3.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	ca 2021	Taux d'exécution 2021
Dépenses réelles	313,73	3 050,27	347,98	11%
Dépenses d'équipement	70,66	2 727,77	26,98	1%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-	n/a
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	n/a
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	n/a
23 - Immobilisations en cours	-	-	-	n/a
Opérations d'équipement	70,66	2 727,77	26,98	1%
Dépenses financières	243,07	322,50	320,99	100%
13-Subventions d'investissement				n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées	243,07	322,50	320,99	100%
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a
Dépenses d'ordre	139,60	533,56	533,55	100%
040 - Opérations de transfert entre sections	139,60	533,56	533,55	100%
041 - Opérations patrimoniales				n/a
Total dépenses d'investissement	453,33	3 583,83	881,53	25%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	106,22	67,72	67,72	100%
Total des dépenses d'investissement cumulées	559,55	3 651,55	949,25	26%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **949.25 K€**, soit un taux d'exécution de **26 %**.
- ✓ Les dépenses réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **347.98 K€**, soit un taux d'exécution de **11 %**.

Les dépenses réelles d'investissement sont réparties à hauteur de 26.98 K€ en opérations d'équipement et 320.99 K€ en dépenses financières (remboursement du capital de la dette et dépôt et cautionnement).

Les principales opérations d'équipement sont :

- Réalisation, aménagement et réhabilitation de bâtiments pour 3 K€ ;
- Acquisition de matériels, mobiliers, véhicules et autres pour 24 K€.

3.4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »

3.4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Recettes réelles	1 052,11	1 203,56	973,88	81%	-7%
Recettes de gestion courante	1 041,84	1 165,46	956,28	82%	-8%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 041,82	1 165,45	956,28	82%	-8%
74 - Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	n/a	n/a
75 - Autres produits de gestion courante	0,01	0,01	0,00	0%	-100%
013-Atténuation des charges				n/a	n/a
Autres recettes de fonctionnement	10,28	38,10	17,60	46%	71%
76-Produits financiers	10,28	9,10	8,95	98%	-13%
77 - Produits exceptionnels		29,00	8,65	30%	n/a
Recettes d'ordre	139,60	533,56	533,55	100%	282%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	139,60	533,56	533,55	100%	282%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total recettes de fonctionnement	1 191,71	1 737,11	1 507,44	87%	26%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	1 996,32	2 457,06	2 457,06	100%	23%
Total des Recettes d'exploitation cumulées	3 188,04	4 194,18	3 964,50	95%	24%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **3 964.50 K€**, soit un taux d'exécution de **95 %** et varie de **24 %** par rapport à 2020.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **973.88 K€**, soit un taux d'exécution de **81%** en évolution de **-7 %** par rapport à 2020.

La principale recette est constituée des produits des services, du domaine et des ventes diverses qui représentent près de 98% des recettes réelles pour un montant de 956.28 K€, soit un taux d'exécution de 82%. Ils se composent de loyers d'entreprises pour un montant de 941.35 K€ et de remboursement de frais pour 14.92K€.

3.4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2019/2020 en %
Dépenses réelles	337,82	656,35	480,66	73%	42%
Dépenses de gestion courante	283,43	570,56	423,91	74%	50%
011 - Charges à caractère général	281,41	531,20	422,40	80%	50%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	n/a
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2,03	39,36	1,51	4%	-25%
Autres dépenses de fonctionnement	54,38	85,79	56,75	66%	4%
66 - Charges financières	54,38	65,79	56,06	85%	3%
67 - Charges exceptionnelles	0,00	10,00	0,69	7%	n/a
68 - provisions	0,00	10,00	0,00	0%	n/a
Dépenses d'ordre	325,44	3 537,83	1 425,34	40%	338%
023 - Virement à la section d'investissement		2 097,13	-	0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	325,44	1 440,70	1 425,34	99%	338%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	663,26	4 194,18	1 906,00	45%	187%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-	n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	663,26	4 194,18	1 906,00	45%	187%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **1 906 K€**, soit un taux d'exécution de **45 %** avec une augmentation de + 187% par rapport à 2020. Cette augmentation est du principalement aux amortissements et aux charges à caractère générale.
- ✓ Les dépenses réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **480.66 K€**, soit un taux d'exécution de **71 %** en évolution de **+42 %** par rapport à 2020.

Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent principalement à des charges à caractère général à hauteur de 87% (422.40 K€) et pour 11.66% à des charges financières (56.06 K€).

3.5. LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT5 - ENTREPRISES »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget annexe « CT5 - Entreprises » :

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité de la dette : celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2020	CA 2021
Budget Annexe Entreprises	<i>Recettes de gestion courante</i>	1 041,84	956,28
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	283,43	423,91
	Epargne de gestion courante (EBG)	758,40	532,37
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	73%	56%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	10,28	17,60
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	- 841,66	-0,29
	Résultat exceptionnel large	11,12	17,90
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	769,52	550,27
	Taux d'épargne de gestion	73%	57%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	55,23	57,05
	<i>Recettes réelles</i>	1 052,11	973,88
	<i>Dépenses réelles</i>	337,82	480,66
	Epargne brute (EBE)	714,30	493,22
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	68%	51%
	<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	243,07	320,99
	<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	2 208,77	2 592,50
	Epargne nette (ENE)	471,23	172,23
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	45%	18%

Depuis quelques années, ce budget présente des dépenses d'équipement assez faibles relevant plus de travaux de rénovation que de grosses opérations. Ce budget est en phase de désendettement et améliore de ce fait ces ratios.

IV LE BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'investissement :
 - le taux d'exécution en dépenses s'élève à **9 %**, et correspond à un total mandaté de **1.57 K€**.
 - le taux d'exécution en recettes s'élève à **100 %**, et correspond à un total de titres de **18.10 K€**.
 - les dépenses réelles représentent 0.14 K€ et les recettes réelles 0.43 K€

- ✓ En section de fonctionnement :
 - le taux d'exécution en dépenses s'élève à **65 %**, et correspond à un total mandaté de **1097.67 K€**
 - le taux d'exécution en recettes s'élève à **65 %**, et correspond à un total de titres de **1097.67 K€**

- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme s'établit à **148.70 k€** dont **105,90 K€** restent à mandater sur les exercices 2022 et ultérieurs

- ✓ Pas de dette sur ce budget

Le tableau ci-après annonce les résultats de clôture :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
FONCTIONNEMENT	-	-	0,00	0,00
INVESTISSEMENT	8,19	-	8,33	16,52
TOTAL	8,19	-	8,33	16,52

Le budget annexe « CT5 – Régie action sociale » enregistre un résultat de clôture 2021 à **16.52 K€** :

- ✓ Résultat de la section de fonctionnement est nul
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **16,52 K€**

4.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2020 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

4.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du budget annexe « Régie action sociale » avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2021	Variation annuelle du volume	Mandaté 2021	Reste à financer au 31/12/2021	Durée de Résorption (en années)
148,70	17501C 2017	148,70	105,90	0,00	0,14	105,76	764,89
Total		148,70	105,90	0,00	0,14	105,76	764,89

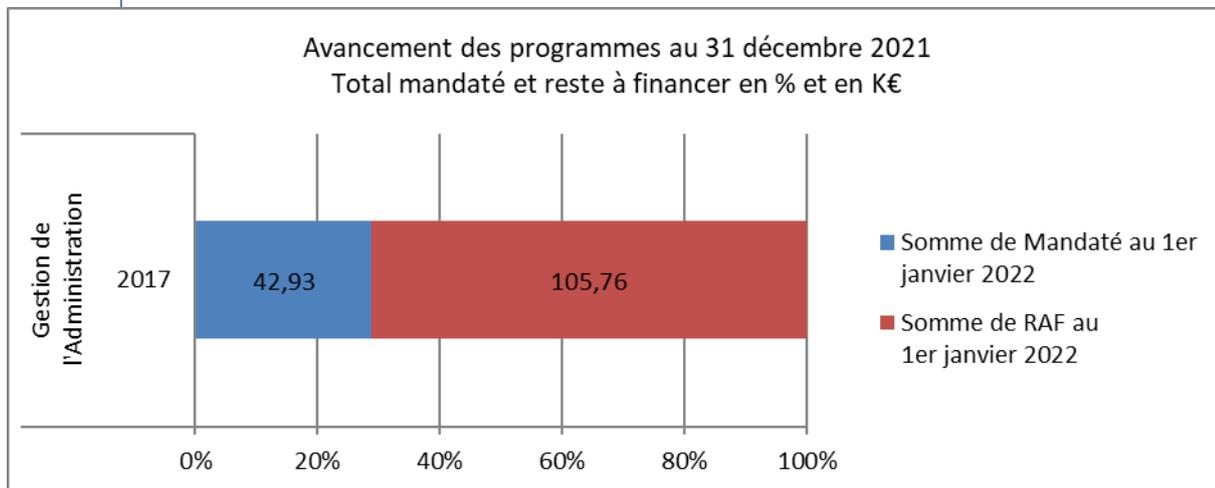
Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève au montant de 148,70K€. Il se traduit au travers d'un unique programme intitulé « Gestion de l'administration. Le reste à financer s'établit au 31 décembre 2021 à 105,76K€.

Cette autorisation de programme concerne l'opération suivante:

- Acquisition de matériels, mobiliers, véhicules et autres

La durée de résorption est de **764.89 ans**.

4.1.1. AVANCEMENT DES PROGRAMMES



4.2. LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »

Sans objet.

4.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »

4.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Recettes réelles	2,57	0,43	0,43	100%
Recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	n/a
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)				n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)				n/a
Recettes financières	2,57	0,43	0,43	100%
10- Dotations, fonds divers,réserves	2,57	0,43	0,43	100%
024- Produits des cessions d'immobilisations				
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a
Recettes d'ordre	9,00	9,48	9,48	100%
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	-	-	n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9,00	9,48	9,48	100%
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	n/a
Total recettes d'investissement	11,57	9,91	9,90	100%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	17,88	8,19	8,19	100%
Total des recettes d'investissement cumulées	29,45	18,10	18,10	100%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à **18.10 K€**, soit un taux d'exécution de **100%** servant au financement des investissements.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **0.43 K€**, soit un taux d'exécution de **100 %**.
- ✓ Ce budget ne supporte pas de dette.

La principale recette d'investissement provient des amortissements pour 52%.

4.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Dépenses réelles	19,82	16,66	0,14	1%
Dépenses d'équipement	19,82	16,66	0,14	1%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-	n/a
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	n/a
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	n/a
23 - Immobilisations en cours	-	-	-	n/a
Opérations d'équipement	19,82	16,66	0,14	1%
Dépenses financières	0,00	0,00	0,00	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	n/a
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a
Dépenses d'ordre	1,43	1,44	1,43	100%
040 - Opérations de transfert entre sections	1,43	1,44	1,43	100%
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	n/a
Total dépenses d'investissement	21,25	18,10	1,57	9%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	-	-	-	n/a
Total des dépenses d'investissement cumulées	21,25	18,10	1,57	9%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **1.57 K€**, soit un taux d'exécution de **9 %**.
- ✓ Les dépenses réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **0.14€**, soit un taux d'exécution de **1 %**.

Les dépenses réelles d'investissement sont réparties à hauteur de 0,14 K€ en opérations d'équipement relatives à des achats de mobilier et 1,43K€ en dépenses d'ordre.

4.4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »

4.4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Recettes réelles	1 180,41	1 677,67	1 096,24	65%	-7%
Recettes de gestion courante	1 180,41	1 677,67	1 096,02	65%	-7%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	209,83	386,80	98,07	25%	-53%
74 - Dotations et participations	957,25	1 272,87	960,68	75%	0%
75 - Autres produits de gestion courante	8,59	12,40	28,17	227%	228%
013-Atténuation des charges	4,75	5,60	9,09	162%	92%
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,21	#DIV/0!	n/a
76-Produits financiers	-	-	-	n/a	n/a
77 - Produits exceptionnels			0,21	#DIV/0!	n/a
Recettes d'ordre	1,43	1,44	1,43	100%	0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1,43	1,44	1,43	100%	0%
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total recettes de fonctionnement	1 181,84	1 679,10	1 097,67	65%	-7%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	-	-	-	n/a	n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	1 181,84	1 679,10	1 097,67	65%	-7%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **1097.97 K€**, soit un taux d'exécution de **65%** et diminue de **7 %** par rapport à 2020.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **1096.24 K€**, soit un taux d'exécution de **65 %** en diminution de **7 %** par rapport à 2020.

Les recettes de fonctionnement sont majoritairement constituées de la participation du budget principal, qui représente 87.63% des recettes réelles et pour 18% des produits de services, du domaine et ventes diverses.

4.4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Dépenses réelles	1 172,85	1 669,62	1 088,20	65%	-7%
Dépenses de gestion courante	1 172,85	1 667,62	1 088,18	65%	-7%
011 - Charges à caractère général	641,80	1 015,79	600,70	59%	-6%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	441,40	492,66	399,86	81%	-9%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	89,65	159,18	87,62	55%	-2%
Autres dépenses de fonctionnement	0,00	2,00	0,02	1%	n/a
66 - Charges financières				#DIV/0!	n/a
67 - Charges exceptionnelles		2,00	0,02	1%	n/a
68 - provisions	-	-	-	n/a	n/a
Dépenses d'ordre	9,00	9,48	9,48	100%	5%
023 - Virement à la section d'investissement	-	-	-	n/a	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9,00	9,48	9,48	100%	5%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	1 181,84	1 679,10	1 097,67	65%	-7%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-	n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	1 181,84	1 679,10	1 097,67	65%	-7%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **1 097.67 K€** soit un taux d'exécution de **65 %** et diminue de **-7 %** par rapport à 2020.
- ✓ Les dépenses réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **1 088.20 K€**, soit un taux d'exécution de **65 %** en diminution de **-7 %** par rapport à 2020.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont constituées à hauteur de 99% de charges de gestion courante (soit 1 088.18 K€) dont 54.72 % de charges à caractère général, 36.43% de dépenses de personnel (399.86 K€) et 7.98 % d'autres charges de gestion courantes.

La diminution de 7% par rapport à 2020 vient essentiellement d'une diminution des dépenses réelles soit 1 088.18 K€ en 2021 contre 1 172.85 K€ en 2020.

4.5. LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT5 - REGIE ACTION SOCIALE »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget annexe « CT5 – Régie action sociale » :

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité de la dette : celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2020	CA 2021
Budget Annexe Régie Action Sociale	<i>Recettes de gestion courante</i>	1 180,41	1 096,02
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	1 172,85	1 088,18
	Epargne de gestion courante (EBG)	7,56	7,85
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	1%	1%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,00	0,21
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	-	0,02
	Résultat exceptionnel large	0,00	0,20
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	7,56	8,04
	Taux d'épargne de gestion	1%	1%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0,00	0,00
	<i>Recettes réelles</i>	1 180,41	1 096,24
	<i>Dépenses réelles</i>	1 172,85	1 088,20
	Epargne brute (EBE)	7,56	8,04
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	1%	1%
	Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	0,00	0,00
	Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)	17,88	8,19
	Epargne nette (ENE)	7,56	8,04
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	1%	1%

V LE BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 se déclinent comme suit :

- ✓ En section d'investissement :
 - le taux d'exécution en dépenses s'élève à **56 %**, et correspond à un total mandaté de **1 037.70 K€**.
 - le taux d'exécution en recettes s'élève à **94 %**, et correspond à un total de titres de **1 742.81 K€**.
 - les dépenses réelles représentent **1 037.70 K€** et les recettes réelles **65.26 K€**

- ✓ En section de fonctionnement :
 - le taux d'exécution en dépenses s'élève à **96 %**, et correspond à un total mandaté de **22 206.38 K€**
 - le taux d'exécution en recettes s'élève à **96 %**, et correspond à un total de titres de **22 206.38 K€**

- ✓ Le stock d'Autorisations de Programme s'établit à **7 500.85 K€** dont **5 225.38 K€** restent à mandater sur les exercices 2022 et ultérieurs

- ✓ Pas de dette sur ce budget

Le tableau ci-après annonce les résultats de clôture :

En K€	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2021	RESULTATS DE L'EXERCICE 2021	RESULTATS DE CLOTURE 2021
FONCTIONNEMENT	-	-	0,00	0,00
INVESTISSEMENT	1 170,83	-	-465,72	705,11
TOTAL	1 170,83	-	-465,72	705,11

Le budget annexe « CT5 – Traitement des déchets » enregistre un résultat de clôture 2021 à **705.11 K€** :

- ✓ Résultat de la section de fonctionnement est nul.
- ✓ Résultat de la section d'investissement : **+ 705.11 K€**

5.1. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

La programmation des investissements regroupe les projets fixés par la Métropole en matière de politique publique.

Les dépenses réelles d'investissement comprennent les dépenses d'équipement gérées en Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP). Ainsi, les volumes d'AP et de CP en 2020 présentent une information majeure au pilotage de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI).

5.1.1 LE VOLUME DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du Budget annexe « CT5 – Traitement des déchets » avec les principaux indicateurs de suivi :

En K€	Programmes	Montant initial	Montant initial restant à financer au 01/01/2021	Variation annuelle du volume	Mandaté 2021	Reste à financer au 31/12/2021	Durée de Résorption (en années)
6 700,85	17501 D CO	6 700,85	4 517,32	0,00	810,38	3 706,95	5,57
1 833,60	20501 D CO	800,00	712,15	1 033,60	227,32	1 518,44	3,13
Total		7 500,85	5 229,48	1 033,60	1 037,70	5 225,38	5,04

Le volume d'Autorisations de Programme (AP) s'élève au montant de 7 500.85 K€ avec une variation annuelle de 1 033.60 K€ sur 2021. Il se traduit au travers d'un unique programme intitulé « Gestion de l'administration ». Le reste à financer s'établit au 31 décembre 2021 à 5 225.38 K€.

Cette autorisation de programme concerne l'opération suivante:

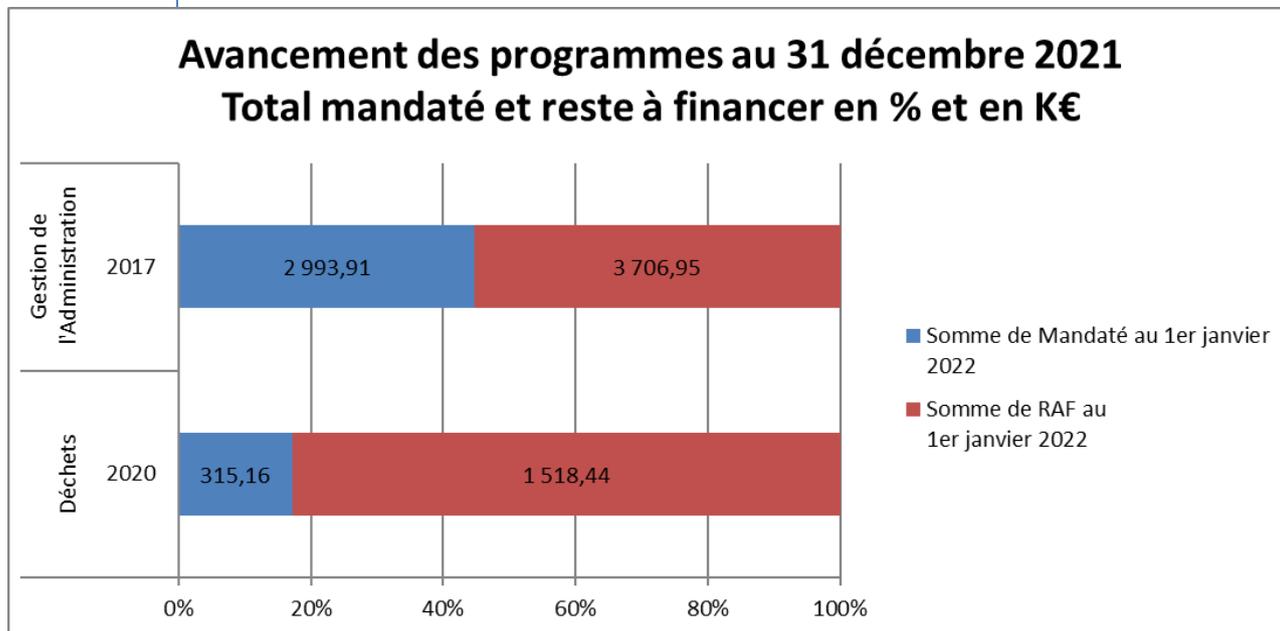
- Acquisition de matériels, mobiliers, véhicules et autres

La durée de résorption est de **5.57 ans**.

- Réalisation, aménagement, réhabilitation de bâtiments

La durée de résorption est de **3.13 ans**.

5.1.2. AVANCEMENT DES PROGRAMMES



5.2. LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »

Sans objet.

5.3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »

5.3.1 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Recettes réelles	102,51	178,77	65,26	37%
Recettes d'équipement	0,00	131,14	17,79	14%
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	17,79	17,79	100%
16 - Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	-	113,35	-	0%
Recettes financières	102,51	47,62	47,47	100%
10- Dotations, fonds divers,réserves	102,51	47,50	47,47	100%
024- Produits des cessions d'immobilisations		0,12		
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a
Recettes d'ordre	552,97	509,00	506,71	100%
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	-	-	n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	552,97	509,00	506,71	100%
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	n/a
Total recettes d'investissement	655,48	687,77	571,97	83%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	1 021,69	1 170,83	1 170,83	100%
Total des recettes d'investissement cumulées	1 677,17	1 858,60	1 742,81	94%

- ✓ Le total des recettes d'investissement s'élève à **1 742.81 K€**, soit un taux d'exécution de **94%** servant aux financements des investissements. Ces recettes sont composées essentiellement du solde d'exécution reporté.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **65.26 K€**, soit un taux d'exécution de **37 %**. Ce faible taux est dû à une diminution de l'emprunt au BS 2021.
- ✓ Ce budget ne supporte pas d'emprunt.

Les principales recettes d'investissement sont le FCTVA pour 47.47 K€, les amortissements pour 506.71 K€ ainsi que les subventions d'équipement pour 17.79 K€.

5.3.2. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021
Dépenses réelles	506,34	1 858,60	1 037,70	56%
Dépenses d'équipement	506,34	1 858,60	1 037,70	56%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	-	-	-	n/a
204 - Immobilisations incorporelles	-	-	-	n/a
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-	n/a
23 - Immobilisations en cours	-	-	-	n/a
Opérations d'équipement	506,34	1 858,60	1 037,70	56%
Dépenses financières	0,00	0,00	0,00	n/a
16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	n/a
27 - Autres immobilisations financières	-	-	-	n/a
Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	n/a
040 - Opérations de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	n/a
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-	n/a
Total dépenses d'investissement	506,34	1 858,60	1 037,70	56%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	-	-	-	n/a
Total des dépenses d'investissement cumulées	506,34	1 858,60	1 037,70	56%

- ✓ Le total des dépenses d'investissement s'élève à **1 037.70 K€**, soit un taux d'exécution de **56 %**.
- ✓ Les dépenses réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **1 037.70 K€**, soit un taux d'exécution de **56 %**.

La totalité des dépenses réelles d'investissement sont liées aux opérations d'équipement suivantes :

- ✓ Acquisition de matériels, mobiliers, véhicules et autres » pour 810.38 K€. Cette opération est dédiée à l'achats de bacs roulants, caissons, véhicules, matériels spécifiques tec...
- ✓ Réalisation, aménagement et réhabilitation déchetteries » pour 227.32 K€. Cette opération est dédiée aux travaux de construction de point d'apport volontaires, de réhabilitation ou mise en conformité des déchetteries du territoire ...

5.4. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »

5.4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Recettes réelles	21 057,56	23 234,98	22 206,38	96%	5%
Recettes de gestion courante	21 057,36	23 234,98	22 206,25	96%	5%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	125,00	125,10	382,61	306%	206%
74 - Dotations et participations	20 802,25	23 037,43	21 450,35	93%	3%
75 - Autres produits de gestion courante	35,73	35,75	277,80	777%	677%
013-Atténuation des charges	94,38	36,70	95,49	260%	1%
Autres recettes de fonctionnement	0,20	0,00	0,12		-38%
76-Produits financiers	-	-	-	n/a	n/a
77 - Produits exceptionnels	0,20	0,00	0,12		-38%
Recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00		n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00		n/a
043 - Opération ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total recettes de fonctionnement	21 057,56	23 234,98	22 206,38	96%	5%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	-	-	-	n/a	n/a
Total des Recettes d'exploitation cumulées	21 057,56	23 234,98	22 206,38	96%	5%

- ✓ Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **22 206.38 K€**, soit un taux d'exécution de **96 %** et varie de **+5 %** par rapport à 2020.
- ✓ Les recettes réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **22 206.38 K€**, soit un taux d'exécution de **96 %** en évolution de **+5 %** par rapport à 2020. Ces augmentations sont liées à l'encaissement de recettes relatives au remboursement par les communes des frais liés à la collecte des déchets.

La principale recette est constituée des dotations et participations qui représentent près de 97% des recettes réelles pour un montant de 22 206.25 K€ soit un taux d'exécution de 96%, en augmentation de +5% par rapport à 2020. Elles se composent de :

- la participation du budget principal à hauteur de 12 496.85 K€ soit 59%, du montant total des recettes réelles.
- la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères pour 8 246.50 K€ soit 37%,
- les participations des autres personnes privées pour 707.01 K€ soit 1%.

A ces recettes viennent s'ajouter 277.80 K€ d'autres produits de gestion courante », des produits de services pour 382.61 K€ et des atténuations de charges pour 95.49 K€ (régularisation de trop perçus de salaires et versement de la part Métropole pour les Tickets restaurant).

5.4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »

En K€	CA 2020	Total "voté" 2021	CA 2021	Taux d'exécution 2021	Evolution 2020/2021 en %
Dépenses réelles	20 504,58	22 725,98	21 699,67	95%	6%
Dépenses de gestion courante	20 502,63	22 714,98	21 696,46	96%	6%
011 - Charges à caractère général	14 168,81	15 824,51	15 513,82	98%	9%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	6 326,89	6 872,14	6 175,59	90%	-2%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	6,94	18,33	7,05	38%	2%
Autres dépenses de fonctionnement	1,95	11,00	3,21	29%	64%
66 - Charges financières	0,00	0,00	0,00	#DIV/0!	n/a
67 - Charges exceptionnelles	1,95	11,00	3,21	29%	64%
68 - provisions	-	-	-	n/a	n/a
Dépenses d'ordre	552,97	509,00	506,71	100%	-8%
023 - Virement à la section d'investissement	-	-	-	n/a	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	552,97	509,00	506,71	100%	-8%
043 - Opérations ordre intérieur de la section	-	-	-	n/a	n/a
Total dépenses de fonctionnement	21 057,56	23 234,98	22 206,38	96%	5%
002 Déficit de fonctionnement reporté de N - 1	-	-	-	n/a	n/a
Total des dépenses d'exploitation cumulées	21 057,56	23 234,98	22 206,38	96%	5%

- ✓ Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à **22 206.38 K€**, soit un taux d'exécution de **96 %** et varie de **+5 %** par rapport à 2020 suite à une évolution du prix des matières premières (fluides etc...)
- ✓ Les dépenses réelles 2021 sont réalisées à hauteur de **21 699.67 K€**, soit un taux d'exécution de **95 %** en évolution de **6 %** par rapport à 2020.
- ✓ La variation de **+ 6%** par rapport à 2020 vient d'une augmentation des charges à caractère général d'un montant de **15 513.82 K€** en 2021 et **14 168.81 K€** en 2020. Ce delta est lié à une plus-value sur les marchés « Collecte des déchets » et « Traitement des ordures ménagères ».
- ✓ Les dépenses réelles de fonctionnement sont réparties à hauteur de **99%** de dépenses de gestion courante dont **71%** de charges à caractère général (**15 513.82 K€**) et **28%** de dépenses de personnel (**6 175.59 K€**).

5.5. LES EPARGNES DU BUDGET ANNEXE « CT5 - TRAITEMENT DES DECHETS »

Le tableau ci-dessous présente les principaux ratios afférents à l'épargne du Budget annexe « CT5 – Traitement des déchets » :

Pour rappel :

- ❖ Epargne brute : appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) correspond à la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement.
- ❖ Annuité de la dette : celle-ci est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme.
- ❖ Epargne nette : correspond à l'épargne brute – l'amortissement du capital courant (annuité en capital de la dette).
- ❖ Le fonds de roulement : le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources durables de la collectivité (fonds propres + dettes financières à long terme) et les emplois stables (immobilisations).

En K€		CA 2020	CA 2021
Budget Annexe Traitement des déchets	<i>Recettes de gestion courante</i>	21 057,36	22 206,25
	<i>Dépenses de gestion courante</i>	20 502,63	21 696,46
	Epargne de gestion courante (EBG)	554,72	509,79
	Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	3%	2%
	<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775</i>	0,20	0,12
	<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)</i>	1 950,72	3,21
	Résultat exceptionnel large	-1,75	-3,08
	Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	552,97	506,71
	Taux d'épargne de gestion	3%	2%
	<i>Intérêts de la dette (66 sauf le 66112)</i>	0,00	0,00
	<i>Recettes réelles</i>	21 057,56	22 206,38
	<i>Dépenses réelles</i>	20 504,58	21 699,67
	Epargne brute (EBE)	552,97	506,71
	Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	3%	2%
	<i>Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)</i>	0,00	0,00
	<i>Fonds de roulement (001 + 002 + 1068)</i>	1 021,69	1 021,69
	Epargne nette (ENE)	552,97	506,71
	Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	3%	2%

Les dépenses de ce budget présentent une dynamique plus forte que les recettes. D'où une réduction des épargnes de gestion. Toutefois n'étant pas endetté, les épargnes brutes et nettes de ce budget sont identiques.